



Sandrine BLANC
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS
Le France – 2, Avenue de la Gare
74200 THONON LES BAINS
Tél. 04.50.73.06.52 - E.mail : sb.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT UNIQUE

**D'UN APPARTEMENT T3 AVEC TERRASSE,
GARAGE ET PARKING**

**Sis à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie),
Dans un ensemble immobilier dénommé
LES CONTEMPORAINES, situé 8 rue Côte Mulet**

MISE À PRIX : 92 000 €

**ADJUDICATION fixée au
VENDREDI 15 FÉVRIER 2019 à 15 HEURES**
À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance
de THONON LES BAINS – Palais de Justice - 10 Rue de l'Hôtel Dieu
à 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie),

Dans un ensemble immobilier situé à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, Rue Côte Mulet, dénommé LES CONTEMPORAINES, les biens cadastrés Section BE n° 144, n° 171, n° 173 et n° 174 – Lieudit « Sous les Colonnes » – pour une contenance totale de 75 ares et 18 centiares, et plus précisément, dans le bâtiment C :

- **Lot n° 114 : Un appartement T3** sis au rez-de-chaussée du bâtiment C, portant le numéro C003 comprenant un hall d'entrée et dégagement, un séjour ouvert sur une cuisine aménagée et donnant accès à la terrasse, un dégagement, deux chambres, une salle de bains, des toilettes,

Avec les 119/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 44/1.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment C

- **Lot n° 61 : Un garage** situé au sous-sol du bâtiment C, portant le numéro PK29

Avec les 19/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales

Avec les 7/1.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment C

- **Lot n° 202 : Un parking extérieur** portant le numéro PK133

Avec les 2/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales

Le tout pour une surface privative mesurée Loi Carrez de 62.16 m², outre une superficie non comptabilisée de 10.22 m² (dont 10.02 m² de terrasse).

Les biens sont actuellement occupés par des locataires suivant contrat de location en date du 09 septembre 2016 pour un montant mensuel de 1 000 €.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 22 décembre 2017 (RG N° 17/00102) au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS où chacun peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de Maître Sandrine BLANC, Avocat.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra contacter son avocat trois jours au plus tard avant l'audience d'adjudication, et consigner entre les mains de ce dernier, la somme de 9.200 € par chèque de banque libellé à l'ordre du COMPTE SEQUESTRE de THONON LES BAINS, ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Huissiers (Tél. 04.50.49.20.80), le **LUNDI 4 FÉVRIER 2019 de 14 H à 15 H.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS (RG n° 17/00102) et/ou au Cabinet de Maître Sandrine BLANC.

ECO 74 9613 28/12/18